Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 26 mai 2025

Appel à candidature pour les futurs juges du Tribunal des activités économiques d'Avignon

Le TAE (Tribunal des activités économiques) d'Avignon lance sa campagne de recrutement pour l'année 2026. L'occasion pour la juridiction vauclusienne de rappeler le rôle fondamental de ces acteurs de la bonne marche de l'économie locale.

« Chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou cadres supérieurs, femmes et hommes issus du monde de l'entreprise peuvent exercer bénévolement une activité juridictionnelle au sein des tribunaux des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 26 mai 2025

activités économiques, explique le nouveau TAE d'Avignon. Ils s'engagent pour le service public de la justice à laquelle ils apportent leur connaissance du monde économique et dans le but de rendre la justice, en droit, au nom du peuple français. »

> Avignon le 1er janvier 2025, le tribunal de commerce devient 'le tribunal des activités économiques'

Les juges des tribunaux des activités économiques sont élus pour 2 ans lors de leur première élection. Ils peuvent, à l'issue d'un premier mandat, être réélus par période de 4 ans. Une formation obligatoire est dispensée la première année du mandat par l'Ecole nationale de la magistrature (ENM). A compter de la deuxième année, deux jours de formation par an au minimum doivent être effectués par le juge aux fins d'améliorer ses connaissances en droit.
Les juges consulaires exercent leur activité judiciaire dans les divers domaines de compétence du tribunal des activités économiques, notamment la résolution des litiges, la prévention et le traitement des difficultés des entreprises.

> « Le juge consulaire se doit de respecter des règles strictes d'éthique et de déontologie. »

« La fonction de juge consulaire représente une certaine charge de travail personnel, poursuit le TAE d'Avignon. Il consacre à sa fonction une présence régulière au tribunal à laquelle s'ajoute l'étude des dossiers et la rédaction des décisions qui peuvent nécessiter plusieurs heures de travail. Le juge consulaire se doit de respecter des règles strictes d'éthique et de déontologie. L'intéressé peut se porter candidat dans le tribunal dans le ressort duquel est située son entreprise ou son activité, ou dans un tribunal d'un ressort limitrophe. Le candidat devra toutefois préalablement s'assurer qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité pour devenir juge consulaire.

> Le Tribunal de Commerce d'Avignon change de président et devient « TAE » Tribunal d'Activités Economiques

Candidature : mode d'emploi
Toute personne intéressée est invitée à contacter par mail le président du tribunal sur prevention@greffe-tae-avignon.fr, lequel a mis en place une commission de recrutement, chargée d'accueillir les candidats, de leur expliquer en quoi consiste leur future mission, d'évaluer leur motivation

Ecrit par Laurent Garcia le 26 mai 2025

et leurs compétences.
« Le comité est particulièrement attentif à déceler chez les candidats la solidité de l'expérience vécue du monde des affaires, le bon sens et l'intégrité, insistent les responsables du TAE de la cité des papes. Aucun diplôme n'est exigé ; toutefois, la capacité d'approche juridique des problèmes et de rédaction constituent une promesse sérieuse d'adaptation et de réussite dans la fonction de juge. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !